

# Modifications des Lois du jeu 2019-2020



## Loi 3 - Joueurs

### => Procédure de remplacement

- Un joueur amené à être remplacé doit quitter le terrain par le point des limites du terrain le plus proche de l'endroit où il se trouve, sauf si l'arbitre :
  - ✓ Estime qu'il peut rapidement quitter le terrain par la ligne médiane.
  - ✓ Estime que pour des questions de sécurité il doit emprunter la ligne médiane.
  - ✓ Estime qu'il est blessé et qu'il doit quitter le terrain sur un brancard.



# Loi 5 - Arbitre

## => Sanctions disciplinaires envers officiels d'équipe

- L' Arbitre a autorité pour infliger un carton jaune ou rouge à l'encontre des officiels d'équipe qui n'ont pas un comportement responsable.
- Si la personne fautive ne peut être identifiée, c'est l'entraîneur principal qui se verra infliger la sanction.



# Loi 5 - Arbitre => Blessure

- Un joueur peut être soigné sur le terrain si un pénalty a été accordé et si ce joueur blessé est le tireur attitré de son équipe.



## Loi 7 – Durée du match

### => Récupération des arrêts de jeu

- L'Arbitre peut prolonger chaque période pour compenser les arrêts de jeu de nature médicale comme :
  - ✓ les « pauses de récupération » (*1 minute maximum*)
  - ✓ les « pauses de rafraichissement » (*90 secondes à 3 minutes*)





# Loi 8 – Coup d'Envoi et Reprise du jeu

## => Procédure Coup d'Envoi

- L'équipe qui remporte le Toss (*Pile ou Face*) choisit le but en direction duquel elle attaquera (*le camp*) ou d'effectuer le coup d'envoi.
- L'équipe perdante aura donc la possibilité restante, le choix du but en direction duquel elle attaquera (*le camp*) ou le coup d'envoi.





# Loi 8 – Coup d'Envoi et Reprise du jeu => Balle à Terre

- Lors d'une remise en jeu par Balle à terre, le ballon est redonné à l'équipe (l seul joueur) qui était en sa possession au moment de l'interruption (Blessure, Agent extérieur,...), à l'endroit où celle-ci a eu lieu.
- La Balle à terre est donnée au gardien de but si, au moment où le jeu a été arrêté :
  - ✓ Le ballon se trouvait dans sa surface de réparation ou
  - ✓ La dernière touche de balle a eu lieu dans sa surface de réparation
- Tous les autres joueurs (*partenaires compris*) doivent se trouver à 4 mètres minimum du ballon jusqu'à ce que celui-ci soit en jeu.



# Loi 9 – Ballon en jeu et hors du jeu

- Le ballon est hors du jeu quand:
  - il touche un Arbitre, reste sur le terrain et :
    - ✓ Une équipe peut entamer une attaque prometteuse
  - OU
  - ✓ Entre directement dans le but
  - OU
  - ✓ Est récupéré par l'équipe adverse
- Dans tous ces cas de figure, le jeu doit reprendre par une Balle à terre.



# Loi 10 – Issue d'un match

- Un but ne peut être accordé si un gardien de but lance le ballon directement de la main dans le but adverse.

*=> La remise en jeu sera un coup de pied de but*

- *Par contre, le but sera accordé si un gardien de but lance le ballon directement dans son propre but.*



# Loi 12 – Fautes et Incorrections => Coup franc direct

- Les mains sont sanctionnables quand un joueur :
  - ✓ Obtient la possession ou contrôle le ballon après un contact avec le bras ou la main.
  - ✓ Marque ou se crée une occasion de but en touchant le ballon du bras ou de la main même de façon accidentelle.
  - ✓ Touche le ballon du bras ou de la main en augmentant la surface de son corps (*Bras ou main décollé du corps ou au-dessus du niveau de l'épaule*).



# Loi 12 – Fautes et Incorrections => Coup franc direct

- Les mains ne sont pas sanctionnables quand :
  - ✓ Le ballon a rebondi depuis une autre partie du corps, ou celle d'un adversaire, et que le contact avec le bras ou la main était impossible à éviter.
  - ✓ Le bras ou la main est collé au corps et n'agrandisse pas la surface corporelle.
  - ✓ Le joueur tombe et que son bras ou sa main lui sert à amortir le contact avec le sol (*position naturelle*).



# Loi 12 – Fautes et Incorrections

- Si un gardien de but touche volontairement le ballon de la main dans sa surface de réparation sur une passe jouée du pied délibérément par un partenaire ou sur une rentrée de touche après avoir raté le ballon, il ne sera pas sanctionné s'il a clairement joué ou essayé de jouer le ballon du pied.



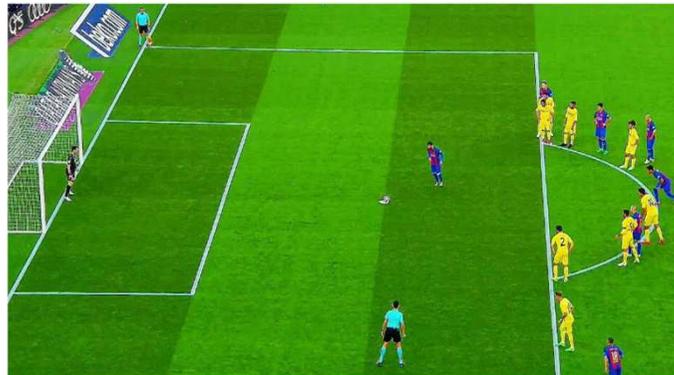
# Loi 13 – Coups Francs

## => Mur

- Lorsqu'une équipe constitue un mur de 3 joueurs ou plus, tous les joueurs adverses doivent se tenir à au moins 1 mètre de ce mur, jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.
- Si au moment de cette remise en jeu, un joueur de l'équipe bénéficiaire de ce coup franc se trouve à moins d'1 mètre du mur, un coup franc indirect (CFI) est accordé à l'équipe adverse.

# Loi 14 – Pénalty

- Le but (*Poteaux, Barre transversale et Filets*) doit être immobile.
- Le gardien de but ne doit pas toucher les poteaux, la barre transversale, ni les filets avant que le tir ne soit effectué.
- Au moment du tir, le gardien de but doit avoir au moins un pied sur la ligne (*ou au même niveau si le pied ne touche pas le sol*).





# **Loi 16 – Coup de pied de but** ***(et Coups franc dans sa surface de réparation)***

- Le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a clairement bougé (*comme les autres remises en jeu au pied*).
- Il n'est plus nécessaire que le ballon sorte de la surface de réparation.
- Les adversaires doivent se tenir hors de cette surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.
- Pour les coups francs, les adversaires doivent également respecter la distance réglementaire de 9,15 mètres par rapport au lieu d'exécution, et ce jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.
- *Par contre, si le ballon pénètre directement dans le but de l'exécutant, un corner sera accordé à l'équipe adverse.*



**La Commission  
Départementale de  
l'Arbitrage du District de  
l'Orne vous souhaite une  
excellente saison 2019-2020**